

MARDI LE 8 JANVIER 2008

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE

du Conseil municipal tenue le 8 janvier 2008 à 19h30

VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire Robert Beaulieu; les conseillers-ères Rita Gagnon, Jocelyne Bossé, Nicole Somers, Jean-Guy Beaulieu et Rodrigue Levesque.

AUSSI PRÉSENT-E-S: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière; Roger Cyr, Directeur des finances et opérations, ainsi que trois personnes de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2008-1

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES BUDGETS ANNUELS 2008

M. Roger Cyr, Directeur des finances et opérations présente le résumé de l'analyse budgétaire 2008 pour le fonds d'exploitation général et pour le service d'eau et égout.

RÉSOLUTION 2008-2

En vertu de l'article 87 de la Loi sur les municipalités, il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Jean-Guy Beaulieu, que le **budget du fonds d'exploitation général 2008** au montant de 1 901 631\$ - incluant le mandat de la Municipalité de 1 331 799\$ - soit approuvé et que le **taux d'imposition soit augmenté à 1,33\$** du 100,00\$ d'évaluation. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-3

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **budget d'exploitation du service d'eau et égout 2008** au montant de 520 665\$ - incluant les frais aux usagers de 491 425\$ - soit approuvé en vertu de l'article 189 (4) de la Loi sur les municipalités, et que le **taux de base par unité familiale soit de 340,00\$**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-4

En vertu de l'article 4(a) de l'arrêté no 16 des taux et frais pour l'eau et l'égout de la Ville de Saint-Quentin, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, **qu'aucun escompte ne soit accordé aux utilisateurs du service d'eau et égout** sur la facture de l'année 2008 pour paiement hâtif. VOTE UNANIME.

COMMENTAIRES DU PUBLIC

Concernant la décision du Conseil relativement à la fermeture de la piscine pour la saison estivale 2008 suite aux restrictions budgétaires, un citoyen est préoccupé face à la perte du service de baignade et des cours de natation, qui pourrait occasionner la réduction de la sécurité aquatique. Il questionne le Conseil à savoir la possibilité d'envisager d'autres alternatives. Le Maire explique que le Conseil a dû retirer le service cette année en raison des dépenses considérables engendrées par la piscine municipale, soit près de 20 000,00\$.

RÉSOLUTION 2008-5

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 11 décembre 2007**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-6

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 11 décembre 2007**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-7

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 18 décembre 2007**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-8

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé du conseiller Jean-Guy Beaulieu, que le **procès-verbal de la réunion spéciale du 20 décembre 2007**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 11 DÉCEMBRE 2007**RÉSOLUTION 2008-9**

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que **M. Gilles Chouinard**, soit désigné **membre du comité aviseur en matière d'urbanisme**, pour un **mandat se terminant le 31 décembre 2009**, et ce, conformément à l'article 12 de la Loi sur l'urbanisme. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-10

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que la **police d'assurance du cabinet de courtage B.F. Lorenzetti & associés inc.**, en vue de la **protection d'assurances de dommages** (Assurance police maîtresse) de la Ville de Saint-Quentin, représentant la **somme annuelle de 31 870,00\$**, soit renouvelée pour l'année 2008. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-11

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **soumission de la compagnie d'assurances AXA**, regroupant neuf municipalités, en vue d'obtenir la **protection d'assurances pour les élus et les pompiers volontaires** pour une couverture de 200 000,00\$, représentant la **somme annuelle de 2 350,00\$** pour la Ville de Saint-Quentin, **soit acceptée telle que présentée pour l'année 2008**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-12

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, qu'une **demande de subvention au montant de 71 800,00\$** soit adressée au Fonds en Fiducie pour l'environnement en vue de la réalisation de la phase 4 du plan d'action intégré du bassin hydrographique, daté de décembre 2004. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-13

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que **l'utilisation des fonds du programme de remboursement de la Taxe sur l'essence (FTE) soit modifiée pour que la balance non utilisée de 6 000,00\$** prévue au projet de construction d'un barrage à la source d'eau, soit **ajouté au projet de construction d'un réservoir d'eau**, prévue en 2010, totalisant 456 000,00\$. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 18 DÉCEMBRE 2007**RÉSOLUTION 2008-14**

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **MM. Cyril Michaud et Marcel Michaud**, soient désignés **membres du comité aviseur en matière d'urbanisme**, pour un **mandat se terminant le 31 décembre 2010**, et ce, conformément à l'article 12 de la Loi sur l'urbanisme. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-15

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que la **soumission de Cyr Ingénierie Ltée** au coût de **1 500,00\$ plus tvh**, relative à **l'étude et l'analyse de la structure existante de l'aréna**, en vue de l'agrandissement des scènes extérieures, soit acceptée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-16

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé du conseiller Jean-Guy Beaulieu, que la **nouvelle offre de M. Martin LaChapelle de FOREAU Consultants**, relativement au contrat de service numéro BVFF-05 pour la réalisation de divers travaux du bassin hydrographique du ruisseau Five Fingers, pour la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2008**, au coût de **11 700,00\$, soit acceptée**. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU 20 DÉCEMBRE 2007**RÉSOLUTION 2008-17**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **montant de 37 168,50\$,** étant le deuxième versement pour l'année financière 2007-2008 dans le cadre de l'Entente sur le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE), **soit déposé dans un fonds de réserve**, et ce, en vue du financement des projets présentés dans le plan quinquennal approuvé par l'entente. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h30.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire